

---

## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2022

---

Clubs Présents : ASPTT TOULOUSE  
AVENIR MURET NATATION  
CN BALMA  
CN CUGNAUX  
CN PORTET-SUR-GARONNE  
DAUPHINS TOULOUSE OEC  
MARSOUINS DU COMMINGES  
NAUTIC CLUB L'HERS  
TOULOUSE ATHLETIC CLUB  
TOULOUSE OLYMPIQUE AÉRO  
US COLOMIERS NATATION

Clubs Absents : ASC MONTAUDRAN  
CN RAMONVILLE  
CN VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS  
COLOMIERS NAT SYNCHRONISEE  
SCN BLAGNAC  
SDN DE TOURNEFEUILLE  
STADE TOULOUSAIN NAUTIQUE  
TOULOUSE NAT SYNCHRO

Présents : BOULOUNAUD Gérard, BRIONGOS Philippe, BUISSE Jean-Romarc, CABROL Chrystelle, COLOMA Michel, FAUGERE Marie-Thérèse, FERNANDES Edouard, MAHEUX Michel, NEGUERUELA Sophie, REY Lionel, UTARD Corine, VERGNES Alexandra, VERGNES Cédric, VERNOST Laetitia, DESANGLES Stéphane, GREFFIER Arnaud, BUISSÉ Jean-Romarc

Présents en Visio : BOULIANNE Alain, FEIGNA Sébastien, LAURENT Nathalie, MONNOIR Yannick, JANY Eric,

Excusés : CHASSAIGNE Stéphanie, KITEGI Christine, DALMON Bernard

Participation 11 clubs (7011 voix) absent 8 clubs (1737 voix) Total possible 19 clubs (8748 voix).

*Début de la réunion : 18 heures 00*

### **1. Ordre du jour.**

Rapport Moral  
Rapport Sportif  
Rapport Financier 2021-2022  
Budget prévisionnel 2022-2023  
Bilan des formations  
Candidature suite départ O. Borios  
Questions diverses



## **2. Rapport moral.**

Je voudrais en tout premier lieu remercier tous les participants, présidents et représentants des clubs de notre comité à cette assemblée générale. Je voudrais aussi adresser un remerciement particulier à tous les bénévoles, encadrements et officiels pour leur travail qui a permis la tenue des différentes compétitions organisées cette année car sans eux rien n'est possible.

Après les saisons « crise Covid 19 » nous pensons que la saison 2021/2022 serait une année où la sérénité serait de retour. Une saison qui a débuté le 15 septembre 2021 et qui se terminera le 31 décembre 2022, une saison en deux parties qui aura marqué un changement dans nos calendriers puisque les saisons sportives sont maintenant calées sur les années calendaires.

Une des conséquences de ce changement a été la parution du programme fédéral plus tardive que les saisons précédentes et donc un calendrier de réservation de bassins difficile à figer pour notre comité.

Il nous est de plus en plus difficile d'avoir des bassins et les réserver sur une année civile ne sera pas simple pour nous à l'avenir. Cette difficulté nous a amenés à chercher des solutions de dernière minute, voire à faire le choix de supprimer des compétitions.

Je tiens à informer les clubs que la Mairie de Toulouse veut nous faire payer les lignes d'eau pour les compétitions organisées par le CD31, si nous n'avons pas de clubs support. Les clubs seront par conséquent sollicités afin de s'inscrire dans cette démarche pour organiser les compétitions. Les compétitions qui n'auront pas de bassins seront malheureusement annulées.

En parallèle et afin de continuer à bénéficier du soutien des mairies, nous tenons à rappeler tant aux anciens, qu'aux nouveaux entraîneurs, leur rôle d'éducateurs et l'exemplarité dont ils doivent faire preuve concernant le comportement de leurs nageurs lors de l'utilisation des vestiaires ainsi qu'au bord des bassins. Celui-ci a quelquefois été problématique.

Suite à l'évolution des titres d'officiels, le CD31 a pleinement assumé son rôle de formateur en programmant deux formations hebdomadaires pendant le dernier trimestre 2021 et 2022. Il a également répondu à toutes les demandes des clubs, en externalisant ces formations et en déplaçant les formateurs dans les clubs demandeurs. Cette disponibilité et cette proximité a pour but de former un maximum d'officiels qui contribueront au bon déroulement de nos compétitions dans l'intérêt commun des clubs et du comité départemental.

Enfin, cette saison a vu le redémarrage de la coupe des France départements (poule régionale à Castres) et nos équipes filles et garçons se sont qualifiées pour la finale nationale qui s'est déroulée à Pau mi-juillet, avec une 6ème place pour les filles et une 7ème place pour les garçons. Nous remercions la ligue Occitanie pour l'aide qu'elle nous a apportée à cette occasion.

A l'approche de cette fin d'année ; je vous souhaite de bonnes fêtes ainsi qu'une bonne saison 2023.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

## **3. Rapport Sportif**

Cette saison a été la première à se dérouler sur une année civile et le 4ème trimestre a été marqué par les difficultés à obtenir des bassins. Le comité départemental sollicite les clubs de la périphérie Toulousaine pour qu'ils insistent auprès des gestionnaires afin d'obtenir des mises à disposition compatibles avec l'existence de club dans leur commune. La ville de Toulouse ne peut plus répondre favorablement à la demande croissante des différentes activités aquatiques et le programme proposé en début de ce trimestre a dû être adapté en fonction.

Malgré tout, nous avons pu placer au mieux les différents Interclubs et les dates de Championnats qualificatifs pour chaque catégorie, les Championnats Nationaux se retrouvant décalés en fin d'année civile.



Enfin, 2023 verra la mise en place de la nouvelle réglementation concernant les maillots de bain des Benjamins. Ceci se traduit par une restriction quant à l'usage des « vêtements techniques », en n'en autorisant l'utilisation qu'à partir de la catégorie Juniors.

#### BILAN DES LICENCES

Après une saison 2021 durant laquelle la Covid a mis un coup de frein brutal à la licenciation, 2022 a permis de retrouver le niveau de 2020, avec un total au 14 septembre 2021 de 8748 licences.

Le bilan des licences compétiteurs reflète une perte de 28% du nombre de compétiteurs par rapport à la saison 2019-2020 sur notre comité. En revanche, une mixité quasi parfaite s'observe au gré des saisons tant au global, que chez les compétiteurs. Ceci est source de valorisation de nos pratiques auprès de nos partenaires institutionnels (subventionneurs).

Le volume de compétiteurs qui représentait environ 20% des licences en 2020 a diminué pour atteindre environ 15% en septembre 2022. Les chiffres de début décembre, supérieurs au total 2022 laissent entrevoir un retour progressif vers une situation normale.

On observe par ailleurs, une stabilité du nombre de dirigeants bénévoles et d'entraîneurs, acteurs primordiaux de la vie associative et sportive ainsi qu'une remontée du nombre d'officiels.

#### BILAN DES COMPETITIONS

La saison étant maintenant calquée sur l'année civile, 28 compétitions ont été programmées en 2022. L'une d'entre elle a dû être annulée faute de bassin disponible.

#### BILAN ENF

Après l'effondrement constaté en 2021, 2022 a été placée sous le signe de la reprise avec 542 tests ENF validés pour 419 nageurs.

- 281 Sauv'Nage validés (35 sessions clubs et 1 session Occitanie)
- 197 Pass'sports de l'eau validés (5 sessions dont 1 Occitanie)
- 64 Pass'compétition NC validés (5 sessions comité départemental Challenge Avenir)

Parmi ces nageurs, 13 ont enchaîné ENF 1,2,3, 67 ont enchaîné ENF 1,2 et 29 ont enchaîné ENF 2,3.

Il est à noter que l'aménagement du programme fédéral permet un accès aux compétitions sans le « Pass'Compétitions » pour les « Avenirs ». Seul le « Sauv'nage » est nécessaire.

#### BILAN PLAN J'APPRENDS A NAGER – AISANCE AQUATIQUE

On note une reprise de l'organisation des PJAN qui avait été mise à mal par la crise COVID. Nous sommes passés de 81 licences JAN en 2021 à 171 licences JAN en 2022

En parallèle, lancé en 2019, dans le cadre de la prévention des noyades, le dispositif « Aisance aquatique » s'inscrit dans un schéma d'apprentissage décrit ci-dessous.



Nous n'avons pas d'activité recensée sur nos structures

Le rapport sportif est approuvé à l'unanimité.



#### **4. Rapport Financier 2021-2022**

Bilan au 31 août 2022 :

Le comité départemental a un compte de résultats positif de 14 167 € ce qui retrace l'activité du Comité avec la reprise post Covid en comparaison du résultat négatif de 3224 € sur l'exercice précédent.

Le total du bilan qui reflète la situation financière du comité s'élève quant à lui à 128 012 €.

La situation du comité est donc saine

Les comptes annuels sont consultables sur simple demande au siège du CD31.

#### **ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS**

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

COMITE DEPART. DE NATATION DE LA HAUTE GARONNE  
72 RUE RIQUET  
BAT A - BAL 07  
31000 TOULOUSE

relatifs à l'exercice du 01/09/2021 au 31/08/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	128 012 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	27 450 Euros
- Résultat net comptable,	14 167 Euros

Fait à L UNION  
Le 22/11/2022

KARINE ENCAUSSE  
Responsable de portefeuille

VINCENT JACQUIN  
Expert comptable

#### **5. Budget prévisionnel 2022-2023**

Le budget prévisionnel s'inscrit dans la continuité et la stabilité et permettra quelques investissements (acquisition d'un système de visioconférence, remplacement des chaises de la salle de réunion du comité, achat de polos et t-shirts pour les officiels...)

Le bilan financier et le budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité.



## 6. Bilan des formations

Le nombre d'officiels licenciés à la date du 02 décembre 2022 dans notre comité s'élève à 340 répartis de la façon suivante :

Juge Arbitre	Starter	Juge	Chrono- mètreur	Pass Officiel	Off.B	Off.C
23	2	22	89	71	35	98

Grace à la programmation de deux formations hebdomadaires pendant le dernier trimestre 2021 et 2022 ainsi que la réalisation de formations externalisées en fonction des demandes des clubs, le comité départemental a pu former :

**Du 12.10.2021  
au 03.05.2022**

<b>THEORIQUE</b>	NB de FORMATIONS	Chrono	Juge	Starter	Juge Arbitre
Nombres de formations théoriques programmées	25	16	9	0	0
Nombres de formations théoriques effectuées	17	12	5	0	0
	NB d'OFFICIELS FORMES	Chrono	Juge	Starter	Juge Arbitre
Effectif total officiels formés théoriques	91	60	31	0	0
<b>PRATIQUE</b>	NB d'OFFICIELS FORMES	Chrono	Juge	Starter	Juge Arbitre
Nombres d'officiels en formations pratiques cursus terminé	93	69	21	2	1
Nombres d'officiels en formations pratiques cursus non terminé	40	26	14	0	0
Nombres d'officiels en formations pratiques	133	95	35	2	1



**Du 04.10.2022  
au 15.12.2022**

<b>THEORIQUE</b>	NB de FORMATIONS	Chrono	Juge	Starter	Juge Arbitre
Nombres de formations théoriques programmées	20	10	10	0	0
Nombres de formations théoriques effectuées	11	7	4	0	0
	NB d'OFFICIELS FORMES	Chrono	Juge	Starter	Juge Arbitre
Effectif total officiels formés théoriques	100	90	10	0	0
<b>PRATIQUE</b>	NB d'OFFICIELS FORMES	Chrono	Juge	Starter	Juge Arbitre
Nombres d'officiels en formations pratiques cursus terminé	30	30	0	0	0
Nombres d'officiels en formations pratiques cursus non terminé	18	18	0	0	0
Nombres d'officiels en formations pratiques	48	48	0	0	0

Le 13 juin 2021 a été publié au journal officiel de la république française le décret n° 2021-758 du 11 juin 2021 relatif à l'intégration dans la formation des arbitres et juges des fédérations agréées d'une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux Gestes Qui Sauvent.

Une première session de formation aux gestes qui sauvent au profit des nouveaux juges aura lieu le 15/12 au siège du comité.

## **7. Natation artistique**

Les deux clubs du département, COLOMIERS NATATION SYNCHRONISEE et TOULOUSE NAT'SYNCHRO qui représentent 370 licenciés sont présents au plus haut niveau bien qu'aucune compétition de natation artistique ne se déroule au niveau départemental.

La formation des plus jeunes s'est concrétisée cette saison par la validation du SYNCHONAT pour 136 nageuses des deux clubs.

## **8. Questions diverses**

Le représentant du TOAC demande s'il est possible de réduire le prix des engagements des relais pour les « Avenirs » qui sont actuellement fixés à 6 euros par équipe. Après discussions au cours desquelles chacun expose son point de vue, cette question est soumise au vote des clubs présents.

Seul le représentant du TOAC vote pour, les tarifs ne sont donc pas modifiés.

Votes contre : 6227 voix, Abstentions : 0 voix, Votes pour 784 voix



Le président remercie l'ensemble des participants pour leur présence et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne saison 2023.

En l'absence d'autres questions, la réunion est close.

*Fin de la réunion : 19 heures 45*

Le 13 décembre 2022

**Gérard BOULOUNAUD**  
**Président**

Original signé

**Lionel REY**  
**Secrétaire Général**

Original signé